

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SEMI-ANNUELLE
DES PRODUCTEURS VISÉS PAR LE PLAN CONJOINT
DES PRODUCTEURS ACÉRIQUES DU QUÉBEC
TENUE LE 10 NOVEMBRE 2021 À LÉVIS ET SUR LA PLATEFORME ZOOM**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE DU PLAN CONJOINT

Sur motion dûment proposée par M. Vital Deschênes, appuyée par Mme Cathy Dion, il est résolu d'ouvrir l'assemblée du Plan conjoint à 14 h 12 par le président, M. Serge Beaulieu.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le directeur général, M. Simon Trépanier, fait la lecture de l'avis de convocation et sur motion dûment proposée par M. Éric Bouchard, appuyée par M. Francis Lessard, celui-ci est adopté à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le directeur général fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur motion dûment proposée par Mme Cathy Dion, appuyée par M. Steve Cadorette, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale semi-annuelle des producteurs acéricoles visés par le Plan conjoint.

1. Ouverture de l'assemblée du Plan conjoint
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des règles de procédure de l'assemblée
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale semi-annuelle des producteurs visés par le Plan conjoint du 15 novembre 2019
6. Suivi des résolutions de 2019 et 2020 (AGA)
7. Étude des résolutions 2021
8. Divers
9. Levée de la séance

4. ADOPTION DES RÈGLES DE PROCÉDURE DE L'ASSEMBLÉE

Le directeur général explique que ce sont les mêmes procédures d'assemblée que ce matin qui s'appliqueront pour cette réunion.

Sur motion dûment proposée par M. Rémi Bolduc, appuyée par M. Francis Lessard, il est résolu d'adopter les règles de procédures telles que présentées dans l'assemblée générale annuelle des PPAQ.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SEMI-ANNUELLE DES PRODUCTEURS VISÉS PAR LE PLAN CONJOINT DU 15 NOVEMBRE 2019

Le directeur général informe les participants que le procès-verbal de la dernière assemblée se trouve à la page 31 du cahier et sur la plateforme ppaq.ca/AGA.

Sur motion dûment proposée par M. Evan Morin, appuyée par M. Francis Roy, il est résolu à l'unanimité de faire une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale semi-annuelle des producteurs visés par le Plan conjoint acéricole du 15 novembre 2019.

Après lecture, sur motion dûment proposée par M. Jean-Yves Faucher, appuyée par M. Jean-Paul Tardif, il est résolu à l'unanimité d'adopter ledit procès-verbal de l'assemblée générale semi-annuelle du plan conjoint du 15 novembre 2019.

6. SUIVI DES RÉOLUTIONS DE 2019 ET 2020 (AGA)

Le directeur général invite les participants à consulter le suivi des résolutions de l'assemblée générale semi-annuelle du 15 novembre 2019 ainsi que ceux de l'assemblée générale annuelle du 12 novembre 2020, disponibles à partir de la page 47 du cahier.

Harmonisation du changement de nom des PPAQ dans les règlements

Le changement de nom dans l'ensemble des règlements a été fait.

Dénomination et vocabulaire utilisé pour le classement du sirop d'érable

Dans la nouvelle convention de mise en marché, on parle maintenant de caractérisation de saveurs.

Frais de mise en marché du sirop d'érable non conforme P65

L'observation est que présentement il y a assez de sirop conforme et la notion de catégorie couvre large. Un amendement d'inclure la notion de P65 et NON P65 sera proposé au Conseil de l'industrie de l'érable (CIE) à la convention de mise en marché 2020-2022.

Règlement sur le contingentement attribution de nouveaux contingents

La majeure partie des demandes ont été adoptées, mais il reste à analyser le règlement qui a été complètement rédigé pour voir les répercussions sur l'application de certains éléments, dont la division du contingent lors des ventes partielles des érablières.

Contour GPS obligatoire

La date a été fixée au 1^{er} février 2025 dans le nouveau règlement sur le contingent. Le futur règlement prévoit également que les plans soient valides pour dix ans.

Classement du sirop d'érable

Plusieurs rencontres ont eu lieu pour établir les bases de réforme du système. Le projet d'évaluation des sirops au Bas-Saint-Laurent n'a pas obtenu la participation escomptée. Des ajustements des niveaux d'évaluation de la typicité des sirops au SpectrACER^{MC} ont été réalisés pour obtenir moins de faux positifs. Le travail du Centre ACER à développer un nouvel algorithme avec un nouvel appareil. Le test colori sera disponible auprès des producteurs intéressés dès 2022. Partage des attentes des PPAQ avec le nouvel exécutif et la nouvelle directrice du Centre ACER. Des discussions sont en cours pour la suite des choses et le renouvellement du contrat du Centre.

Changement de nom des PPAQ

Les textes de règlement ont été modifiés.

7. ÉTUDE DES RÉSOLUTIONS 2021

Le directeur invite les participants à prendre leur cahier des résolutions en page 8 pour la dernière résolution.

Le directeur adjoint fait lecture de la résolution 3.

Sur motion dûment proposée par M. Guy Breault, appuyée par M. Jeannot Beaulieu, la résolution 3 est mise à l'étude.

Résolution 3

MODALITÉS DU PROGRAMME DE PAIEMENTS ANTICIPÉS (PPA) EN ACÉRICULTURE

CONSIDÉRANT que le mode de paiement doit être équitable entre les acériculteurs du Québec ;

CONSIDÉRANT que certains acériculteurs ont leur sirop rapidement classé versus ceux dont le sirop est classé plus tard dans la saison ;

CONSIDÉRANT que les acériculteurs qui reçoivent des trop versés doivent s'engager à payer les intérêts requis pour supporter financièrement ces sommes d'argent trop versées en guise d'équité avec tous les acériculteurs du Québec.

Sur motion dûment proposée, les délégués réunis en assemblée semi-annuelle des Producteurs et productrices acéricoles du Québec demandent :

➔ Aux Producteurs et productrices acéricoles du Québec :

- ◆ D'utiliser le mode de paiement avance sans classement débutant à 50 % avec une bonification mensuelle de 5 % jusqu'à concurrence de 60 % et si les fonds des PPAQ sont disponibles, d'ajouter des bonifications aux mois subséquents et en septembre, ajustement avec le classement réel.
- ◆ De faire remplir le formulaire d'avance sans classement en y ajoutant une clause pour garantir que les acériculteurs qui reçoivent des trop versés paient les intérêts s'y rattachant.

Sur motion dûment proposée par M. Alan Bryson, appuyée par M. Normand Urbain, un amendement est demandé de biffer « jusqu'à concurrence de 60 % » et d'ajouter à la fin « jusqu'à un maximum de 65 % de la première demande ».

Sur motion dûment proposée par M. Richard Godère, appuyée par M. Gaétan Beauregard, un deuxième amendement est demandé, de biffer « 5 % » et que ce soit selon les fonds disponibles des PPA. Le vote est demandé et l'amendement est adopté.

On revient au premier amendement. Le vote est demandé et l'amendement est adopté à la majorité.

Le vote est ensuite demandé sur la résolution principale et la résolution est rejetée à la majorité.

8. DIVERS

Des commentaires sont faits sur l'émission des 7 millions d'entailles et sur les contours GPS à faire dans une éventuelle autre émission d'entailles.

DIFFUSION DE LA VIDÉO DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ANDRÉ LAMONTAGNE

M. Serge Beaulieu annonce que nous avons une vidéo de M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, et invite les gens les participants à la visualiser.

M. Lamontagne salut l'ensemble des participants en mentionnant qu'il est à Guelph pour une rencontre des ministres du Canada où ils discutent entre autres du prochain partenariat canadien en agriculture. Il aborde les sujets suivants :

- ▶ Ça bouge beaucoup dans le secteur du sirop d'érable où on a vu une croissance exceptionnelle depuis 2016 de 36 % d'augmentation se traduisant chez nous dans la dernière année par 497 millions de production, 130 millions de livres en production. Aujourd'hui le Québec représente 96 % des exportations canadiennes.
- ▶ Ce qui est réjouissant est que les producteurs sont toujours à la quête de chercher à s'améliorer, notamment :
 - Gestion du dossier des normes californiennes;
 - Démarches pour faire inscrire le sirop au Codex Alimentarius;
 - Efforts pour améliorer les gaz à effet de serre et la gestion de la réserve stratégique;
- ▶ Il souhaite à tous les producteurs de continuer leur quête d'innovation pour être meilleurs et que si les producteurs demeurent dans ce mode, ce sont de très bonnes années qui sont à venir pour les producteurs acéricoles.

ALLOCUTION DU MINISTRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS, M. PIERRE DUFOUR

Monsieur Dufour salue les participants en informant les gens qu'il était en conseil des ministres aujourd'hui avec M. Legault et dit que ça bouge au gouvernement. Il mentionne être content d'être présent et dit qu'il a eu une bonne rencontre avec les PPAQ et le MAPAQ le 22 octobre dernier.

Il aborde les sujets suivants :

- ▶ Le ministre est content d'être là et a apprécié la rencontre du 22 octobre avec les PPAQ et le ministre Lamontagne (MAPAQ);
- ▶ Sa fierté de l'acériculture avec les 133 M livres de sirop d'érable produit représentant 70 % de la production mondiale;
- ▶ L'acériculture fait rayonner le Québec partout dans le monde en parlant de la bonne publicité qu'a faite la joueuse de tennis Leylah Fernandez mondiale en parlant du sirop d'érable qu'elle consommait;
- ▶ Le MFFP a essayé de répondre rapidement à l'émission de contingent de 7,0 M entailles dont près du 5^e fait partie des forêts de l'État et mentionne que le MFFP met 2,1 millions d'entailles et 1,3 million à très court terme;
- ▶ Il veut continuer le dossier PAP et protéger le potentiel acéricole;
- ▶ Révision des demandes refusées pour cause de dossiers incomplets dans les délais;

- ▶ Il veut se donner une vision d'avenir du développement acéricole au Québec, il va travailler à se donner un plan directeur du développement acéricole;
- ▶ Le travail sera fait par la Table stratégique (MAPAQ, PPAQ, CIFQ et MFFP) pour mars 2022; le plan directeur :
 - Énoncera des principes,
 - Assurera une gestion optimale des ressources du milieu forestier public,
 - Déterminera des actions à court, moyen et long terme pour préserver le potentiel acéricole,
 - Devra améliorer les processus d'émission de certificat pour les terres publiques,
 - Devra viser le respect des autres utilisateurs de la forêt publique du Québec
- ▶ Pour la norme d'entaillage, le ministre du MAPAQ a donné un mandat de réaliser une étude complète et actualisée du diamètre minimum d'entaillage. Par la suite, il analysera les conclusions et y donnera suite;
- ▶ Il souhaite favoriser une meilleure cohésion entre les utilisateurs du territoire, pour se faire, il va amorcer une réflexion pour améliorer le travail des Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT);
- ▶ Il vise par ces travaux à trouver un meilleur équilibre entre les utilisateurs du territoire.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU PLAN CONJOINT

Sur motion dûment proposée par M. Guy Breault, appuyée par M. Michel Côté, il est résolu à l'unanimité de lever la séance de l'assemblée générale semi-annuelle 2021 des producteurs visés par le Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec à 17 h 03.

*Serge Beaulieu, président
Producteurs et productrices acéricoles
du Québec*

*Simon Trépanier, directeur général
Producteurs et productrices acéricoles du
Québec*

SECRÉTAIRES DES SYNDICATS RÉGIONAUX DES ACÉRICULTEURS

- ▶ Mme Nathalie Michaud et M. Xavier Lacoste, Syndicat des producteurs acéricoles de Lanaudière
- ▶ Mme Lynda Deschênes, Syndicat des producteurs acéricoles de la Côte-du-Sud et des Appalaches — Beauce — Lotbinière
- ▶ Mme Josée Tardif, Syndicat des producteurs acéricoles de la Mauricie
- ▶ Mme Stéphanie Desrosiers, Syndicat des producteurs acéricoles de la région de Québec–Rive-Nord
- ▶ M. Jean Dumont, Syndicat des producteurs acéricoles de la région de Saint-Hyacinthe et de Montérégie-Ouest
- ▶ Mme Suzanne Laplante, Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides
- ▶ Mme Mylène Gagnon, Syndicat des producteurs du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
- ▶ M. Ghislain Leblond, Syndicat des producteurs acéricoles du Centre-du-Québec
- ▶ M. Alain Roy, Syndicat des acériculteurs de la Beauce
- ▶ M. François Roberge, Syndicat des producteurs acéricoles de l'Estrie

DÉLÉGUÉS À L'ASA 2021

1- BEAUDOIN, Daniel	ABL	60- GRÉGOIRE, Juliette	Lanaudière
2- BEAULIEU, Jeannot	BSL-Gaspésie	61- HALL, David	Saint-Hyacinthe
3- BEAUREGARD, Gaétan	Montréal-Est	62- HÉBERT, Jacques	Centre-du-Québec
4- BEAUBAIS, Serge	Estrie	63- HOUDE, Sylvain	Québec/Rive-Nord
5- BÉLANGER, Daniel	BSL - Gaspésie	64- JETTÉ, Judith	Outaouais-Laurentides
6- BÉLIVEAU, François	Montréal-Ouest	65- LALANDE, Michel	Outaouais-Laurentides
7- BENOIT, Yannick	Montréal-Ouest	66- LAMONTAGNE, Dave	Côte-du-Sud
8- BINET, Linda	ABL	67- LANDRY, Roberto	BSL - Gaspésie
9- BLAIS, Jonathan	Estrie	68- LAPOINTE, Louis-Gilles	Beauce
10- BLAIS, Simon	Estrie	69- LAROCHE, Martin	Centre-du-Québec
11- BLANCHET, Claude	ABL	70- LAROCHELLE, Marcel	Beauce
12- BLIER, Marco	Côte-du-Sud	71- LARRIVÉE, Joël	Estrie
13- BOILARD, Patrick	ABL	72- LAUZIÈRE, Roger	Centre-du-Québec
14- BOLDUC, Rémi	Beauce	73- LEBLOND, Jérôme	Côte-du-Sud
15- BOLDUC, Valère	Beauce	74- LECLERC, Lucie	ABL
16- BOUCHARD, Éric	Mauricie	75- LEMIEUX, Martial	Estrie
17- BOURDEAU, Jacques	Montréal-Ouest	76- LEROUX, Philippe	Outaouais-Laurentides
18- BOUTIN, Serge	Beauce	77- LESSARD, Francis	ABL
19- BOUTIN, Jasmin	Beauce	78- LEVASSEUR, Wesley	BSL - Gaspésie
20- BOUTIN, Régis	Beauce	79- LUSSIER, Langis	Montréal-Ouest
21- BREAU, Guy	Lanaudière	80- MAHEUX, Rémi	Beauce
22- BRETON, Martial	Côte-du-Sud	81- MAHEUX, Michel	Beauce
23- BRONSARD, Claude	Mauricie	82- MARCOUX, Stéphane	Côte-du-Sud
24- BROUSSEAU, Marie	Côte-du-Sud	83- MARTIN, Kevin	ABL
25- BOURASSA, François	Estrie	84- MATHIEU, Michel	Beauce
26- BRYSON, Alan	Lanaudière	85- MONTMINY, Ghislain	Côte-du-Sud
27- CADORETTE, Steve	ABL	86- MORIN, Evan	ABL
28- CAMIRÉ, André	Centre-du-Québec	87- MORISSETTE, Marcel	Beauce
29- CAMPEAU, André	Estrie	88- OUELLET, Carlo	BSL - Gaspésie
30- CHOUINARD, Luc	Côte-du-Sud	89- OUELLET, René	BSL - Gaspésie
31- CLOUTIER, Marie-Josée	Estrie	90- PAGÉ, Bianca	Mauricie
32- CORMIER, Pierre	Montréal-Est	91- PARADIS, Georges	Lanaudière
33- CÔTÉ, Michel	ABL	92- PELLETIER, Stéphane	Côte-du-Sud
34- COURCHESNE, Armand	Centre-du-Québec	93- PHILIPPON, Rémi	Estrie
35- DAME, Guillaume	Estrie	94- PLANTE, Patrick	Québec/Rive-Nord
36- DESCHÊNES, Stéphane	BSL - Gaspésie	95- PLOURDE, Justin	BSL - Gaspésie
37- DESCHÊNES, Vital	Lanaudière	96- POULIOT, André	Centre-du-Québec
38- DESORCY, Raynald	Montréal-Est	97- POULIOT, Serge	Centre-du-Québec
39- DION, Cathy	ABL	98- QUINTAL, Benoît	Centre-du-Québec
40- DOUVILLE, Karine	Québec/Rive-Nord	99- RENAUD, Luc	Montréal-Est
41- DUBÉ, Normand	Côte-du-Sud	100- RHÉAUME, François	Estrie
42- FAUCHER, Jean-Yves	ABL	101- ROUSSEL, Pierre-Luc	BSL - Gaspésie
43- FECTEAU, Claude	BSL - Gaspésie	102- ROY, Fabien	Beauce
44- FLUET, Guy	Beauce	103- ROY, Francis	Beauce
45- FOISY, Normand	Outaouais-Laurentides	104- ROY, William	Outaouais-Laurentides
46- FONTAINE, Pierre	Montréal-Est	105- ST-JACQUES, Christian	Montréal-Est
47- FORTIER, Dany	Centre-du-Québec	106- TARDIF, Jean-Paul	ABL
48- FORTIER, Jocelyn	ABL	107- THÉROUX, Yves	Estrie
49- GAGNÉ, Marcel	ABL	108- THERRIEN, Stéphane	ABL
50- GAGNÉ, Michaël	ABL	109- THERRIEN, Steve	Estrie
51- FRÉCHETTE, Gilles	Estrie	110- THIBAUT, Sylvain	Centre-du-Québec
52- GAGNÉ, René	ABL	111- THIBODEAU, Michel	Beauce
53- GAUTHIER, Alain	Québec/Rive-Nord	112- TOUCHETTE, Jean-François	Montréal-Ouest
54- GERMAIN, Monique	Québec/Rive-Nord	113- TOUSIGNANT, François	Centre-du-Québec
55- GODBOUT, Annik	Côte-du-Sud	114- URBAIN, Normand	Lanaudière
56- GODÈRE, Richard	Montréal-Est	115- VAILLANCOURT, Philippe	Québec/Rive-Nord
57- GOULET, Luc	Côte-du-Sud	116- VIGER, Stéphanie	Estrie
58- GOULET, Pierrot	Côte-du-Sud	117- VIGNEAULT, Maurice	Centre-du-Québec
59- GOSSELIN, Ronald	Beauce		

PARTICIPANTS PRÉSENTIEL ET VIRTUEL

Alain Charette	Gabriel Weiss	Maik Alain	Philip Lanciaux
Alain Robert	Gaston Lauzière	Manon Boismenu	Philippe Leduc
Alain Tanguay	Geneviève Clermont	Marcel Avoine	Pierre Lemieux
Alexandre Ajami	Geneviève Martineau	Marco Sénéchal	Pierre-Etienne Parent
Aline Turgeon	Gérard Richard	Marc-Olivier Bessette	Pierre-Luc Carrier
André Blais	Gestion Michel Bélanger	Marie-Claude Boucher	Pierre-Maurice Gagnon
Andréanne Ouellet	Gilles Gagnon	Marie-Eve Leclerc	Pierre-Yves Couture
Andrée Gagnon	Gino Sénéchal	Mario Blais	Rachel Proulx
Annie St-Onge	Guillaume Provost	Mario Rodrigue	Régis Beaulieu
Annik Larrivée	Guylaine Guay	Martin Guay	Rejean Doyon
Benjamin Roy	Hélène Normandin	Martin Ménard	Réjeanne Alain
Billy Labrecque	Hugo Bourassa	Martin Mercier	Remi Boucher
Brigitte Jalbert	Isabelle Lachance	Martin Pelletier	Robert Beaumont
Caroline Cyr	Isabelle Lapointe	Maryse Tardif	Robin Borgia
Catherine Viens	Isabelle Moreau	Mathieu Audy	Roger Gagnon
Chantal Houle	Jacques Tremblay	Mathieu Gingras	Roger Simoneau
Christine Côté	Jean Claude Brochu	Mathieu Oigny	Samuel Tremblay
Claude Lavoie	Jean Dumont	Mathieu Turcotte	Sandra Tremblay
Claude Patry	Jean-François Leblond	Maxime Garand	Serge Tanguay
Claude St-Pierre	Jean-François Roy	Maxime Larochelle	Simon & Pierre-Simon Morin
Colombe Dumont	Jean-Marc Lamarre	Maxime Ruel	Simon Denis
Daniel Dion	Jean-Marie Labbé	Maxime Turcotte	Simon Forest
Daniel Fecteau	Jean-Nichol Lavoie	Mélanie Lagacé	Simon Rose
Daniel Poulin	Jean-Noël Plourde	Mélanie Ouellet	Simon Trépanier
Danny Pepin	Jean-Pierre Carrier	Michaud Julie	Stefan Edberg Finisse
Danny Perron	Jocelyn Girouard	Michel Chantal	Stéphane Day
David Lapointe	Joël Boutin	Michel Côté	Stéphane Fortier
Denis Rioux	Johanne Roy	Michel Couture	Stevens Lemelin
Donald Denis	Jonathan Laperle	Michel Fillion	Sylvain Bernier
Émilie Côté	Julie Lacasse	Michel Labbé	Therry Levasseur
Emmanuel Couture	Julie-Anne Guidi	Michel Nadeau	Valérie Patoine
Francine Allard	Kevin Andriamaharo	Monique Germain	Valérie Renaud
Francine Boulanger	Kevin Gauthier	Mylène Denicolaï	Vallier Chabot
Francine Pelletier	Langis Genois	Nadine Beloin	Vincent Poisson
Francis Morin	Laurent Cloutier	Nancy Lagacé	Weena Beaulieu
François Gravel	Laurie Dupuis	Normand Doyon	Yves Bonin
François Vachon	Leonard Turcotte	Pascale Grothé	Yves Crits
François Viens	Luc Farley	Paul Beauregard	Yvon Marcoux
François-Charles Germain	Lucie Bolduc	Pauline Jean	